

DÉCLARATION RELATIVE AUX CHIENS AU 15.10.2024

en vertu des articles 6 et 14 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

A remettre à l'administration communale de Sandweiler dans les meilleurs délais

Dossier traité par :
Bureau de la population,
de l'état civil et Indigénat

Tél. : 35 97 11-1
Mail : population@sandweiler.lu

Je soussigné(e)

Nom et prénom du détenteur du chien : _____

Adresse complète : _____

déclare par la présente que je tiens le chien mentionné ci-dessous :

Nom du chien : _____

Race ou type du chien : _____

Sexe du chien : _____

Date de naissance du chien : _____

Robe du chien : _____

No d'identification du chien : _____

Possession d'un contrat d'assurance en cours de validité pour les dommages causés aux tiers oui non

Vaccination antirabique en cours de validité oui non

Pour les chiens susceptibles d'être dangereux tels que prévus à l'article 10 de la loi du 9 mai 2008 précitée :

Possession d'un diplôme en cours de validité attestant la réussite à des cours de dressage oui non

Possession d'un certificat vétérinaire indiquant la date de castration (chiens prévus aux points e) à g) de l'article 10 (1) de la loi du 9 mai 2008 précitée) oui non

Possession d'un certificat attestant le suivi de cours de formation du détenteur du chien oui non

Fait à Sandweiler / Findel, le _____

Signature du détenteur du chien



DÉCLARATION RELATIVE AUX CHIENS AU 15.10.2024

en vertu des articles 6 et 14 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens
A remettre à l'administration communale de Sandweiler dans les
meilleurs délais

Le présent formulaire est à remettre ou à renvoyer dans les meilleurs délais
et pour **le 10 décembre 2024** au plus tard à l'adresse suivante :

Administration communale de Sandweiler
18, Rue Principale
L-5240 Sandweiler
E-Mail : population@sandweiler.lu

à renvoyer/remettre seulement en cas de détention d'un ou de plusieurs chiens!